



TÉLÉVISION Dominique Poirier quitte le navire radio-canadien Page B 8

POLITIQUE > Julie Couillard refuse d'aller témoigner devant le comité parlementaire > Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

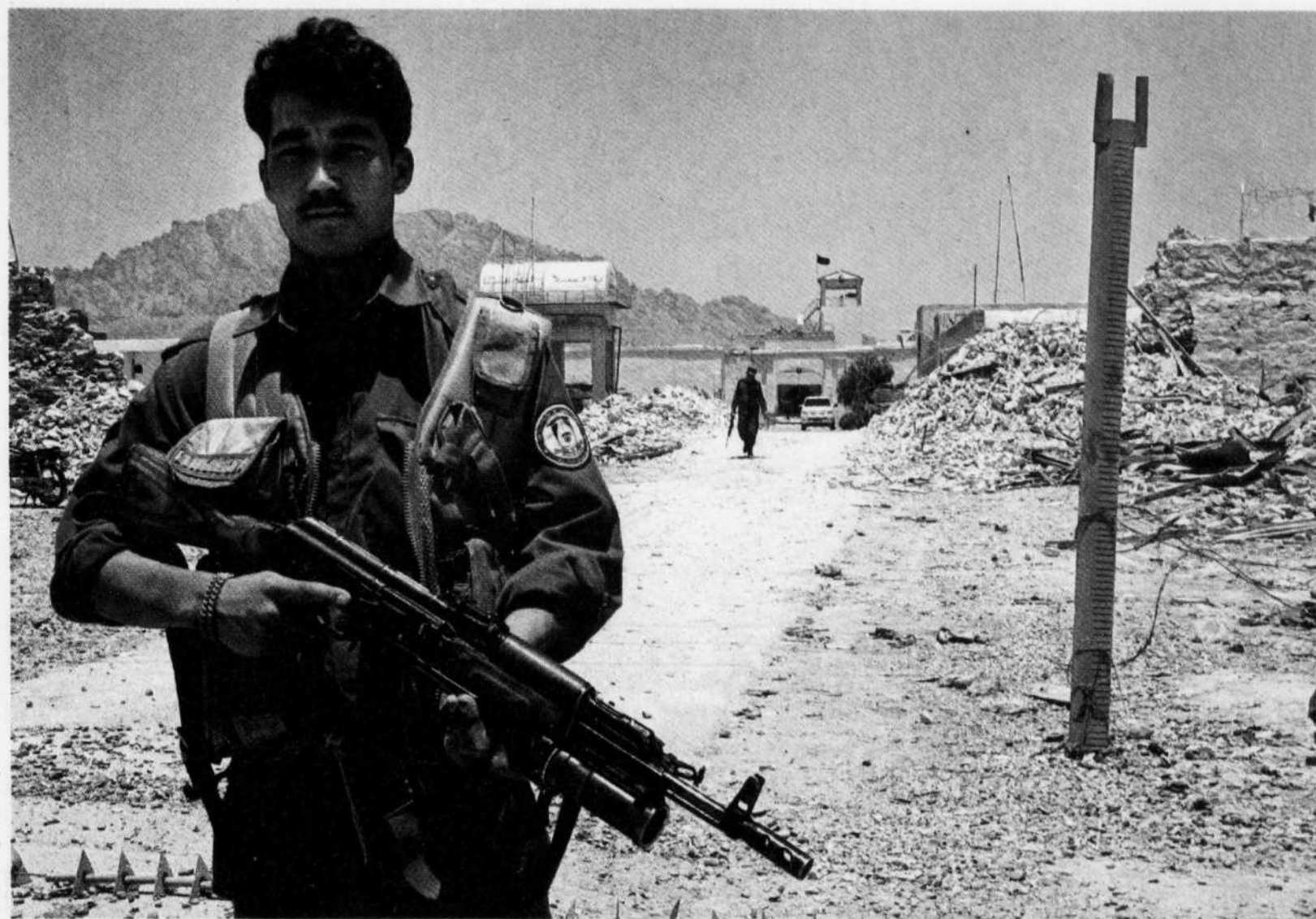
VOL. XCIX N° 135

LE MARDI 17 JUIN 2008

89¢ + TAXES = 1\$

Prison de Kandahar: l'opposition accuse

Le gouvernement Harper avait été averti de la faiblesse de l'établissement



Un policier afghan montait la garde hier devant la prison de Sarpoza, à Kandahar, d'où plus de 900 détenus, dont 400 talibans, se sont évadés vendredi à la suite d'une attaque. Le Service correctionnel du Canada avait prévenu le gouvernement Harper qu'il était prioritaire de sécuriser le périmètre de la prison.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les partis d'opposition ont accusé hier le gouvernement Harper de ne pas avoir déployé tous les efforts nécessaires pour sécuriser la prison de Sarpoza, à Kandahar, qui a été vidée de ses détenus talibans vendredi dernier dans une attaque spectaculaire. Un document interne du Service correctionnel du Canada, rédigé en février 2007 à partir de Kandahar, prévenait Ottawa que renforcer le périmètre de la prison était la priorité numéro un.

Le gouvernement canadien a-t-il répondu favorablement à ce rapport en sécurisant la prison de Sarpoza?

Cette question, demeurée sans véritable réponse hier, a résonné d'autant plus fort que les talibans ont poursuivi sur leur lancée amorcée en fin de semaine. Hier, plusieurs petits villages dans le district d'Arghandab, situé au nord-ouest de la ville de Kandahar, sont tombés aux mains des talibans.

Le choc de l'évasion passé, le Parti libéral a mené la charge hier en se basant sur un document déposé en cour l'automne dernier, lors du litige sur le transfert des prisonniers afghans. En effet, le 18 février 2007, les deux employés du Service correctionnel du Canada en poste à Kandahar ont envoyé à Ottawa leur première évaluation de la prison de Sarpoza, principal pénitencier de cette province instable. À la page 3 du document, on peut lire: «Il est recommandé que notre première priorité consiste à sécuriser le périmètre de l'institution.» Les deux fonctionnaires insistent sur la nécessité de rénover et de moderniser les infrastructures de la prison.

Par contre, les postes de garde et l'entrée principale du pénitencier avaient été améliorés par les soldats américains avant l'arrivée des Canadiens en 2006, peut-on lire dans un autre document du gouvernement du Canada.

Vendredi soir, vers 21h, une trentaine de talibans — peut-être même jusqu'à 80, selon la police locale — ont foncé vers la prison armés de roquettes, de mitrailleuses et d'AK-47. Certains étaient à moto. À l'aide de deux voitures bourrées d'explosifs, ils ont forcé

Plusieurs
petits
villages sont
tombés hier
aux mains
des talibans

VOIR PAGE A 8: PRISON

■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6

Îlot Voyageur: la Caisse de dépôt est liée au projet

KATHLEEN LÉVESQUE

La Caisse de dépôt et placement du Québec participe depuis 2006 à l'administration du contrat de construction de l'Îlot Voyageur, un projet immobilier qui a entraîné l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans un gouffre financier de plusieurs centaines de millions de dollars.

Comme l'a appris *Le Devoir*, la société MCAP, pro-

priété à 75 % de la Caisse par sa division immobilière CADIM, a un mandat, toujours en vigueur, d'agent d'administration des débours. À ce titre, MCAP a la responsabilité d'autoriser les avances de fonds, ce qui permet d'effectuer les paiements pour le chantier de l'Îlot Voyageur.

La participation de la Caisse de dépôt et placement dans ce projet immobilier controversé constitue un autre indice possible indiquant que le gouvernement

avait pleine connaissance du développement de l'Îlot Voyageur avant que n'éclate la crise de l'UQAM sur la place publique à l'automne 2006. Les services de MCAP ont été retenus environ six mois auparavant, c'est-à-dire au printemps 2006.

C'est d'ailleurs à cette époque que le ministère des Finances a racheté les 269 millions d'obligations émises

VOIR PAGE A 8: CAISSE

Bernard Landry rabroue à son tour Gérard Bouchard

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — L'ancien premier ministre péquiste Bernard Landry juge «lamentable dans l'ensemble» le Rapport Bouchard-Taylor. Mais le pire, à ses yeux, fut lorsque l'un de ses signataires, Gérard Bouchard, a déclaré que ceux qui le critiquaient se plaçaient en rupture avec l'héritage de René Lévesque.

«Me faire dire que, parce qu'on critique l'interculturalisme, on tourne le dos à la pensée de René Lévesque, ça m'a heurté profondément. René Lévesque était pour la «convergence culturelle» et non l'interculturalisme!», a soutenu Bernard Landry.

C'est le second ancien premier ministre péquiste, après Jacques Parizeau, à s'en prendre avec virulence au Rapport Bouchard-Taylor. Avant même que M. Parizeau n'intervienne dans *Le Journal de Montréal*, Gérard Bouchard avait publié une charge contre les membres de sa «famille politique», les souverainistes, lesquels avaient à ses yeux commenté le rapport en le déformant profondément.

M. Landry proteste: «J'ai été l'un des plus actifs, dès les débuts, avec Gérard Godin et Louise Harel», dans les efforts d'inclusion des nouveaux arrivants, en conformité avec «l'idéal de Lévesque». «Et moi, je le faisais en français, en anglais et en espagnol», précise M. Landry, qui soutient du reste avoir toujours été favorable au «Nous inclusif». Il se demande pourquoi, dans le rapport, on

VOIR PAGE A 8: LANDRY



MICHEL DAVID

Le bulletin ministériel

■ À lire en page A 3

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 3	Météo.....	B 6
Culture.....	B 7	Monde.....	B 5
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Maternité à la musulmane

L'écrivain Tahar Ben Jelloun
donne une conférence ce soir à Montréal

CAROLINE MONTPETIT

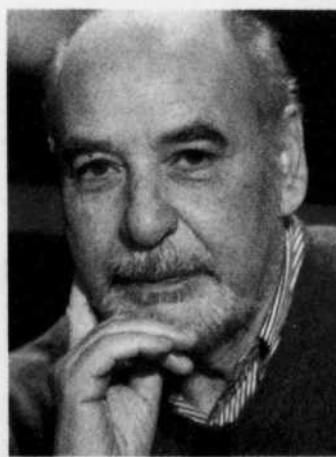
Il écrit sur le choc des cultures, vit une sorte d'interculturalité chronique dans laquelle il est à l'aise comme un poisson dans l'eau. Ce soir, l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun sera à Montréal pour prononcer une conférence à la Grande Bibliothèque, mais aussi pour recevoir un doctorat *honoris causa* de l'Université de Montréal. En entrevue, il parle de sa mère, à qui il a consacré son dernier livre, et aussi du Maroc, où il vit toujours, et où il commente régulièrement l'actualité politique.

Sur sa mère, son dernier ouvrage, est un roman sur les derniers

moments de sa mère, Lalla Fatma, Marocaine de milieu modeste, originaire de Fès, qui, au cours des mois où elle subissait les symptômes de la maladie d'Alzheimer, a raconté à son fils des épisodes méconnus de sa vie, dont ses trois mariages et ses veuvages avec des hommes différents et inconnus d'elle avant les noces. Enfant vite devenue mère d'un autre enfant, elle a épousé le premier alors qu'elle n'avait que quinze ans, et allait parfois jouer à la poupée pendant que sa mère à elle prenait soin de son nourrisson.

Ce roman a été douloureux à écrire, reconnaît l'auteur, même

VOIR PAGE A 8: BEN JELLOUN



MARTIN BUREAU ARCHIVES AFP
Tahar Ben Jelloun

CONTES coquins
avec Sylvain Rivard, Mélissa Mollen Dupuis et Émilie Monnet
17 juin, 19 h
Voliver Café Culturel
18 juin, 19 h
Café L'Escalier

ACTIVITÉS DANS LES CAFÉS
Mike O'Cleary
Auteur, compositeur, interprète
méditerranéen de Mashteuilath
19 juin, 19 h - Voliver Café Culturel
5604, ave. du Parc
20 et 21 juin, 21 h - Café L'Escalier
552, rue Ste-Catherine E.

DU cinéma
17 juin, 19 h - Café L'Escalier
Le Wapikoni mobile, courts métrages
18 juin, 18 h 30 - Voliver Café Culturel
Film du Venezuela, *Jepirra paraiso de los Wayuu*
20 juin, 16 h 30 - Voliver Café Culturel
Film et concert du Chili, *Considérons que...*
21 juin, 16 h 30 - Voliver Café Culturel
Film et concert du Mexique, *12 pueblos*

PRÉSENCE AUTOCHTONE
du 12 au 22 juin à Montréal 2008
Horaire complet sur **nativelynx.qc.ca**
Info festival: 514.572.1799

LES ACTUALITÉS

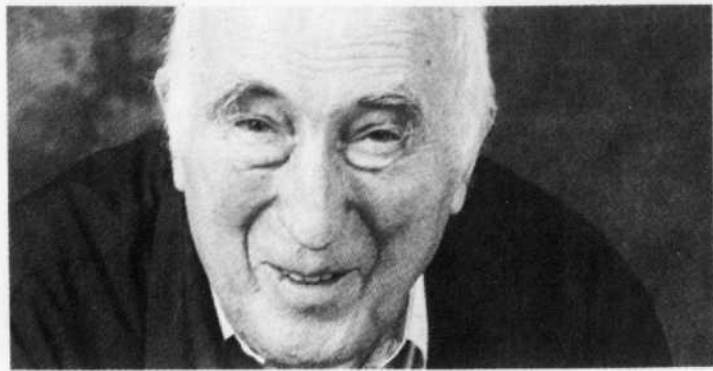
Jean Vanier au Congrès eucharistique de Québec

Appel pour un véritable engagement chrétien

Québec — Dans un témoignage vibrant, en marge du Congrès eucharistique de Québec, l'humaniste Jean Vanier a foudroyé la foule des pèlerins au Colisée, hier, en leur rappelant que, s'ils voulaient être à l'image du Christ, ils devaient se tourner vers les pauvres, non pour créer des institutions qui s'occuperont d'eux, mais pour s'engager à être en relation avec eux.

Jean Vanier est le fils de l'ancien gouverneur général du Canada George Vanier. Il œuvre depuis 44 ans auprès des plus démunis de la société dans la Communauté de l'Arche, qu'il a fondée en France, en 1964.

Parmi les délégués qui ont adressé une longue ovation à la suite de son témoignage, plusieurs étaient émus. «C'est tellement vrai et tellement émouvant», a dit une femme croisée à la sortie. «Il y a peu d'hommes, peu de prêtres qui lui arrivent à la cheville», ont déclaré quelques autres délégués dans les corridors du Colisée, qualifiant l'homme de prophète des temps modernes. «Son message, son témoignage est tellement fort qu'il



Jean Vanier

nous transporte», ont ajouté quelques autres pendant qu'ils discutent des passages qui les ont touchés.

«Mon espérance, a dit Jean Vanier à la fin de son allocution, c'est que des gens suivront l'exemple de Jésus et s'engageront auprès des petits, des délaissés de la société. Mon désir pour ce congrès est que les chrétiens puissent connaître les profondeurs du mystère eucharistique, qu'ils soient unis pour faire le faire connaître afin que le monde croie!»

FRANÇOIS GUILLOT AGENCE FRANCE-PRESSE

Il a commencé son témoignage en affirmant qu'il voulait être la voix des millions d'hommes et de femmes exclus et vivant dans l'angoisse dans un monde où l'écart entre les pauvres et les riches continue de s'agrandir parce que les engagements sont intellectuels. «Les petits, les démunis, les angoissés, les cœurs fragiles veulent entendre ceci: Je t'aime et je m'engage à ton égard». La seule réponse, selon lui, pour transformer un monde profondément blessé demeure

la capacité d'entrer en relation en aimant les gens pour ce qu'ils sont et surtout comme ils sont.

Pour lui, le monde fait preuve d'une grande générosité, comme on le constate lors des tragédies, mais l'humanité doit passer maintenant à l'étape de la relation, à celle d'être une présence réelle, compatissante et aimante, comme Jésus l'a vécu en prenant parti pour les plus petits et que l'on commémore à chaque eucharistie.

Un peu plus tôt en matinée, un autre conférencier, Mgr Donald William Wuerl, archevêque de Washington, D.C., aux États-Unis, avait affirmé que le Christ n'était pas qu'un personnage historique, c'était un compagnon de vie. Rappelant les 2000 ans de tradition du christianisme et l'histoire du peuple juif à travers l'Ancien Testament, Mgr Wuerl a souligné que pour diffuser la foi, les gens devraient faire l'effort d'inviter des amis à la messe pour qu'ils puissent goûter dans l'eucharistie à cette foi qui transforme les cœurs par l'intérieur.

La Presse canadienne

Les petits,
les démunis,
les
angoissés,
les cœurs
fragiles
veulent
entendre
ceci: «Je
t'aime et je
m'engage à
ton égard».

Le pont Mercier fera peau neuve

JEANNE CORRIVEAU

La cure de rajeunissement du pont Honoré-Mercier coûtera cher et sera pénible pour les automobilistes. Un consortium mohawk réalisera la première phase de ces travaux majeurs qui s'échelonnent sur trois ans et coûteront plus de 140 millions de dollars.

Déjà congestionné, le pont Mercier, qui relie l'arrondissement de LaSalle à la réserve mohawk de Kahnawake, le sera encore davantage d'ici 2010, le temps de procéder au remplacement du tablier de béton existant et au renforcement de la structure d'acier. Mais compte tenu de l'âge avancé du pont construit en 1934 — et élargi en 1963 —, ces travaux étaient devenus incontournables. Les propriétaires du pont, soit le gouvernement fédéral et le ministère des Transports du Québec, ont donné à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain le mandat de gérer le projet.

Les travaux qui viennent de s'amorcer permettront de prolonger la durée de vie du pont de 75 ans. La première phase des travaux, pour la partie sud du pont, a été confiée au Mohawk Bridge Consortium. Le contrat de 66 millions de dollars a été octroyé à la suite d'un appel d'offres sur invitation auprès d'un seul consortium, celui qui regroupait cinq entreprises de la réserve de Kahnawake. Lors de la construction du pont, dans les années 30, il avait été convenu que la réalisation de réparations futures de ce pont se ferait offerte aux autochtones «en tant que leur prix était juste et raisonnable», a expliqué hier Glen Carlin, directeur général de la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain.

M. Carlin soutient que le prix convenu au terme de longues négociations avec le consortium mohawk est tout à fait approprié et qu'il s'apparente à celui des travaux réalisés sur le pont Jacques-Cartier il y a quelques années.

Les entreprises mohawks procéderont au renforcement de la structure d'acier du pont et au remplacement du béton des trois rampes situées en territoire mohawk. Un autre contrat, dont la valeur finale devrait dépasser celle du premier, fera l'objet d'un autre appel d'offres, mais celui-ci sera public. Les travaux consisteront alors à remplacer le tablier du pont à l'aide de dalles préfabriquées, un procédé rapide et efficace, assure le maître d'œuvre du projet. La même méthode avait été utilisée pour le pont Jacques-Cartier, a-t-on rappelé hier.

Les problèmes de circulation devraient s'accroître l'an prochain lorsque débutera le remplacement du tablier du pont. Mais Glen Carlin affirme que le gestionnaire a mené un exercice de planification élaboré pour atténuer ces inconvénients. Ainsi, une voie dans chaque direction sera maintenue en tout temps, même la nuit, et les quatre voies seront accessibles aux heures de pointe du matin et du soir. «Il y a déjà de la congestion. On ne peut pas penser qu'on va entreprendre la plus importante refonte de pont [au Canada] sans qu'il y ait d'impact», a indiqué M. Carlin.

La société misera notamment sur une vaste campagne de communication et sur l'installation de panneaux à messages variables pour réduire les problèmes de congestion appréhendés. «Mais une fois que les travaux seront terminés, on va se retrouver avec un pont essentiellement neuf», conclut M. Carlin.

Le Devoir

EN BREF

Anciens recherchés

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), qui fête ses 40 ans, est à la recherche des quelque 120 000 anciens participants québécois et français qui ont pris part à ces programmes d'échanges entre le Québec et la France depuis 1968. Parmi ceux-ci, plusieurs ont d'ailleurs fait leur marque depuis, et ce, dans les domaines les plus divers. C'est le cas du fondateur du Cirque du Soleil, Guy Laliberté, mais aussi de la chanteuse Isabelle Boulay et de la ministre Line Beauchamp. Les anciens de l'OFQJ, de tous les horizons et de toutes les régions sont donc invités à visiter le site anciens.ofqj.org, à joindre le groupe sur le réseau social «Facebook» ou à joindre l'Office par téléphone au 514 873-4255 ou au 1 800 465-4255. D'ici la fin de 2008, l'Office colligera toutes les informations reçues (sous forme d'écrits, de contenus audio et vidéo, etc.) et annoncera la tenue d'un événement pour dévoiler le résultat de son appel aux anciens qui seront invités à venir partager ces pages d'histoire enrichie. — Le Devoir

Régie Argenteuil-Deux-Montagnes

La SQ met le nez dans le dossier du dépotoir

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Sûreté du Québec a perquisitionné dans les bureaux de la Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes il y a quinze jours dans le cadre d'une enquête portant sur différentes transactions financières en rapport avec la gestion des actifs de son site d'enfouissement.

L'enquête est conduite par l'escouade des crimes économiques de la SQ, qui a refusé de discuter de cette opération avec les médias locaux alors que des responsables de la régie la confirmaient pourtant, en précisant que les policiers avaient saisi plusieurs documents. La perquisition a eu lieu au sous-sol de l'hôtel de ville de Lachute en présence des avocats de la régie.

Le président de la régie, Daniel Mayer, a déclaré au journal local, *Le Progrès*, que c'était «encore du salissage de Denis Lavigne», le maire de Lachute. Ce dernier ainsi que M. Mayer ont défendu depuis des années la vente de certains actifs de la régie intermunicipale, notamment 93 % de sa capacité d'enfouissement en avril 2006 à Gestion environnementale Nord-Sud, une société de gestion des déchets appartenant à la

famille de l'homme d'affaires Lucien Rémillard. Ce dernier est le chef d'une famille active notamment dans le milieu culturel par l'entremise de la firme Remstar. Elle détient aussi le contrôle de RCI Environnement.

La vente de la capacité d'enfouissement du dépotoir de la régie d'Argenteuil s'était conclue quelques heures à peine après que la ministre eut refusé à cette régie l'autorisation d'aliéner un site d'enfouissement public à des intérêts privés. En juillet 2006, soit quelques semaines plus tard, la même régie a approuvé une hypothèque sur les 40 millions empruntés par l'acheteur pour le couvrir en cas de pépin.

En mars, dernier, le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Claude Benjamin, a signalé à deux reprises au gouvernement Charest ce qui lui apparaissait comme d'importantes anomalies dans le contrat de dix ans passé entre RCI Environnement et Longueuil. Plusieurs clauses de l'appel d'offres à l'origine de ce contrat de 110 millions auraient avantagé RCI par rapport à d'autres concurrents, selon le maire Benjamin, qui soutient que l'affaire a fait perdre 18 millions aux Longueueillois.

Le Devoir

Une pétition sur Internet, un engagement personnel

Les jeunes de l'INM engagent la planète à changer le monde

ISABELLE PORTER

Québec — Il est facile de signer son nom au bas d'une pétition. Soucieux de pousser la logique plus loin, les jeunes participants de l'Institut du Nouveau Monde (INM) invitent la population mondiale à signer leur «grande déclaration» tout en précisant quel geste concret ils entendent effectuer pour changer le monde. Déjà, les résultats étonnent.

Claude Payen est l'un des trois Haïtiens à avoir signé la «grande déclaration» de l'INM. Sur le site Web de cette pétition nouveau genre (www.moijesigne.org), il s'est engagé à se rendre, toutes les fins de semaines, chez cinq personnes âgées pour leur livrer de l'eau potable. Depuis la Fédération de Russie, Kemerova Anastasia, s'est engagée à recycler batteries, téléphones cellulaires et autres déchets électroniques. L'un de ses compatriotes a voulu faire une blague et s'est engagé à «fermer la lumière».

Les signataires ne sont certes pas tous éclairants dans leurs engagements, mais la diversité des propositions montre bien la diversité des gestes que l'on peut faire. Lancé hier sur le site de l'Espace 400e à Québec, le nouveau site Web vise à donner un nouveau souffle à la déclaration rédigée en août dernier au terme de l'École d'été de l'INM.

Rédigée par 26 «jeunes» de 15 à 30 ans, cette grande déclaration invite «les hommes et les femmes de tous les horizons à agir concrètement pour bâtir un monde plus juste, plus solidaire, plus ouvert».

Ses jeunes auteurs s'adressent à toute la population — jeune ou vieille — à qui ils demandent d'agir en fa-

veur d'un meilleur accès à l'éducation, de la valorisation de l'esprit critique, de la participation politique, de la diversité culturelle ou encore d'un véritable développement durable. En plus d'adhérer à ces principes, les signataires doivent s'engager personnellement à faire un geste en ce sens par écrit.

Au moins 2885 engagements ont été recueillis à ce jour et on souhaite en obtenir pas moins de 25 000. Pour l'instant, environ le tiers des inscrits proviennent du Québec mais on retrouve des noms en provenance de pas moins de 68 pays différents dont l'Afghanistan. La RDC et le Cameroun ont participé massivement à l'exercice en rassemblant respectivement 432 et 235 signatures.

La déclaration doit être officiellement proclamée le 12 août prochain, lors de la Journée internationale de la Jeunesse de l'ONU, qui coïncide avec la tenue, du 12 au 16, de l'Université d'été de l'INM, aux fêtes du 400^e anniversaire de Québec. On souhaite que ce «texte fondateur» devienne «un emblème des aspirations de la jeunesse du début du XXI^e siècle».

Parmi les conférenciers invités cette année par l'INM, on retrouve un représentant de l'organisme Human Rights in China, le rédacteur en chef du *Charlie Hebdo*, Philippe Val, le climatologue Jean-Pascal van Ypersele, l'ancien joueur de hockey Joe Juneau, les politiciens Gilles Duceppe et Bernard Lord, le militant et cinéaste Hugo Latulippe, le maire de Québec Régis Labeaume et le leader autochtone Ghislain Picard.

Le Devoir

PUBLI-REPORTAGE

DÉMOCRATIE À PAS COMPTÉS

L'heure est venue d'assainir et d'affermir la démocratie camerounaise afin de lui impulser une nouvelle dynamique.

pour reprendre une formule du président camerounais Paul Biya est le fruit de la libéralisation de la vie publique consacrée en 1990 par une panoplie de textes législatifs.

Toutefois, la croissance exponentielle des partis politiques au Cameroun cache mal la dure réalité du terrain. La sélection naturelle est impitoyable. La pauvreté ambiante, le déficit de culture politique et les relents de tribalisme et d'autoritarisme plombent la démocratie camerounaise.

PAUL BIYA ET LES LOIS DE LIBÉRALISATION

Prenant de court ses propres camarades du parti, Paul BIYA lance en 1990 : «Nous poursuivons notre marche en avant vers la démocratie avancée. Mais nous le faisons à notre rythme, en fonction de nos moyens, et en tenant compte des contingences propres à notre pays.» Et le président d'annoncer des mesures qui constituent le fer de lance de la «Démocratie avancée» : renforcement de la liberté de la presse ; révision dans un sens libéral de la loi sur les associations ; abolition des lois d'exception ; libéralisation des activités économiques et sociales du pays.

ARDEUR REFROIDIE

Pendant, 18 ans près cette ouverture, la démocratie camerounaise évolue à pas comptés. Les acteurs, voire l'ensemble du corps social manifestent une certaine lassitude vis-à-vis du jeu politique. Lors du double scrutin du 22 juillet 2007, 45 partis politiques sur les quelque 200 légalisés étaient en compétition pour les législatives, et 31 pour les muni-



John Fru Ndi, Chairman, SDF

cipales. Cinq ans plus tôt, sur la pléthore des partis politiques en activité au Cameroun, seulement cinq siégeaient à l'Assemblée Nationale, tandis que 13 étaient représentés dans les 400 communes du pays.

Les élections législatives couplées aux municipales du 22 juillet 2007 ont confirmé les tendances lourdes observées en 2002. Le RDPC conserve sa «majorité confortable» à l'Assemblée nationale (154 sièges), et dans les communes. Le parti du Chairman

Ni John FRU NDI, le Social Democratic Front (15 députés), reste la première force politique de l'opposition au Cameroun. Mais, le slogan magique du SDF, «Power to the People», qui soulevait les foules dans les années 90, n'a plus le même effet aujourd'hui.

L'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès, UNPD (6 sièges au parlement) se confine dans son vivier naturel qu'est le Grand-Nord du Cameroun.

Toutes les tentatives de regroupement de l'opposition depuis 1992, année des premières élections post-multipartisme, jusqu'en 2004, date du dernier scrutin présidentiel, se sont soldées par des échecs, à cause de l'égo de ses leaders et des jeux propres au monde de la politique.

DELITEMENT

À bien y regarder, le tango des partis politiques au Cameroun est rythmé par le délitement qui caractérise la scène politique nationale. Les appareils des partis politiques et les différents maillons de la chaîne électorale sont accusés de tripotage, de clientélisme et de manoeuvres souterraines qui jettent le discrédit sur la démocratie camerounaise.

L'observatoire National des Elections (ONEL), taxé de bras séculier du gouvernement dans l'organisation des élections,

peine à convaincre de sa neutralité. À telle enseigne que Elections Cameroon (ELECAM) est appelé à prendre le relais en cette année 2008. Les consultations engagées par le Premier Ministre, Ephraïm INONI, sont suffisamment avancées en vue de la désignation des 11 membres de cet organe indépendant chargé de la conduite du processus électoral. Entre autres défis qui attendent ELECAM, la marchandisation de la politique devenue préoccupante au Cameroun. Sur le marché électoral, il n'est pas rare que les suffrages se «vendent» aux plus offrants en termes d'offres de nourriture et de cannettes de bière et de vin. Le lexique politique local a enregistré le néologisme «Farotage» usité pour désigner l'action d'arroser littéralement d'argent les électeurs potentiels ou réels au cours des meetings politiques.

Cette déviance politique qui a relancé le débat sur le financement des partis politiques est une tendance qu'il faut enrayer, au risque de voir les possédants déployer leur fortune pour perpétuer leurs intérêts égoïstes au détriment de l'intérêt général, et par ces mécanismes frauduleux, régenter les divers échelons du système représentatif. Il est temps d'assainir et d'affermir la démocratie camerounaise afin de lui impulser une nouvelle dynamique.

Cameroun

Superficie: 475 442 km²
Population: 18 millions d'habitants
Croissance annuelle du PIB: 4,6 %
Plus d'info: <http://www.prc.cm>
<http://www.icwaza.com>



Paul Biya, Président, RDPC

Le Cameroun compte aujourd'hui 219 partis politiques. La presse, baromètre par excellence de la démocratie, anime le débat et le jeu politiques à travers une floraison de journaux et de médias audiovisuels : cinq quotidiens dont quatre privés ; une chaîne publique de radiodiffusion télévision ; une trentaine de radios privées et une dizaine de chaînes de télévision privées. Caractéristique commune à tous ces organes : une liberté de ton largement plébiscitée par les Camerounais.

Cette «démocratie avancée»,

LES ACTUALITÉS

À quand une ligne 1 800 PAYSAGE?

Les Québécois développent de plus en plus une « intelligence territoriale »

FABIEN DEGLISE

Québec devrait-il mettre en place une ligne de téléphone pour permettre aux gens de dénoncer les attaques contre... les paysages? L'idée peut paraître farfelue, sauf peut-être pour la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal qui, depuis le début du siècle, est de plus en plus confrontée à un phénomène étrange: des appels de citoyens préoccupés par les menaces qui pèsent sur leurs environnements visuels.

«C'est l'effet Google», résume Gérald Domon, directeur scientifique

de la Chaire, pour expliquer la chose. Les gens sont confrontés à un problème nouveau, mais ne savent pas vraiment à qui s'adresser. Alors, ils vont sur Internet et, avec quelques mots-clés, arrivent rapidement sur notre site et à notre numéro de téléphone.

Sans vraiment démontrer que l'ère d'une ligne «SOS paysage en détresse» serait finalement arrivée, l'anecdote, livrée hier matin en ouverture du premier Forum québécois sur la demande sociale en paysage organisé par l'Université de Montréal, confirme par contre que le Québec dans son ensemble semble de plus en plus in-

quiet pour ses paysages. «Nous sommes en train de développer ici une intelligence territoriale», a indiqué Denis Lemieux porte-parole du ministère de la Culture du Québec, mais aussi une culture du paysage que nous n'avions pas avant.

Le constat est unanime. Il explique aussi la tenue de cette première rencontre d'experts québécois, mais aussi européens qui, jusqu'à ce soir, se penchent dans la métropole sur la gestion des paysages, mais aussi sur les préoccupations publiques et citoyennes face à tous ces morceaux de territoires, naturels ou bâtis, qui évoluent sous les yeux

des citoyens, mais aussi sous l'effet de leurs activités. «Nous avons jusqu'à maintenant sous-estimé le rôle social des paysages et l'importance qu'ils ont dans le développement des collectivités», dit M. Domon. Désormais, il faut mettre la lumière sur ces enjeux.

La conjoncture y serait d'ailleurs favorable. C'est que, depuis le rapport du Groupe Paysage qui, à la demande du gouvernement provincial, s'est penché en 1976 sur la protection des paysages de Charlevoix, les perceptions face aux paysages ont beaucoup évolué, a indiqué hier devant les quelque 200 participants à cet-

te rencontre, Sylvain Paquette, chercheur à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. «Le ministère de la Culture a fait entrer cette notion [de paysage] dans son livre vert qui fait actuellement l'objet d'une consultation publique [dans le cadre de la refonte de la Loi sur les biens culturels], a-t-il indiqué. La loi sur le développement durable en tient compte aussi, tout comme le Rapport Pronovost [sur l'avenir de l'agriculture] qui a évoqué l'importance de l'agriculture dans la préservation des paysages ruraux.»

Signe d'une modernité dans «notre lecture collective du territoire

et de l'aménagement territorial», estime Léopold Gaudreau sous-ministère de l'Environnement, ces questions de paysages seraient amenées à prendre de plus en plus de place dans l'espace public. Et pas seulement pour des raisons esthétiques, puisque les paysages représentent bien plus que ça. «Il porte des valeurs sociales et culturelles qui animent une communauté», a indiqué Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la Chaire UNESCO Paysage et environnement. «En somme, le paysage, c'est un projet de société.»

Le Devoir

Non à l'hypersexualisation!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LE MINISTÈRE de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec consacrera 183 000 \$ à un projet pédagogique pour «outiller les jeunes face à l'hypersexualisation». La subvention annoncée hier en conférence de presse à Montréal va permettre d'étendre à l'ensemble du territoire une campagne de formation dirigée par Lilia Goldfarb du Y des femmes de Montréal (YMCA) et Francine Duquet, professeure de sexologie de l'UQAM. Cette mesure gouvernementale se veut une réponse partielle à l'avis du Conseil du statut de la femme intitulé Le Sexe dans les médias. L'avis rendu public la semaine dernière juge que le Québec a en bonne partie échoué dans sa lutte contre les stéréotypes sexuels et sexistes, en publicité par exemple. «On n'est pas là pour culpabiliser les gens: on veut que les jeunes puissent développer leur esprit critique», a résumé la ministre Christine St-Pierre.

Pénurie de pharmaciens dans les hôpitaux

Le secteur public ne parvient pas à concurrencer le privé

ALEXANDRE SHIELDS

La pénurie de pharmaciens que connaissent les établissements de santé publics du Québec ne pourra être résolue qu'au prix d'un effort financier du gouvernement afin de réduire l'écart salarial important qui les sépare de leurs collègues du secteur privé, selon les conclusions tirées de l'enquête annuelle menée par l'association qui les représente.

Un pharmacien qui entre sur le marché du travail en milieu hospitalier reçoit 33 \$ l'heure contre, en moyenne, 43 \$ au privé. L'Association des pharmaciens des établissements de santé est convaincue que cet écart de l'ordre de 30 % dissuade les étudiants en pharmacie de choisir la pratique en établissement de santé. Résultat: il en manquerait actuellement pas moins de 220 à l'échelle de la province, et ce, tant en régions que dans les grands centres urbains.

«En pourcentage de l'effectif total de 1250 pharmaciens, cette pénurie est sans doute la plus sévère à toucher une profession du réseau de la santé», a fait valoir hier la directrice générale du regroupement, Linda Vaillant. Le facteur financier est d'autant plus dissuasif, selon elle, qu'en raison de la complexité des traitements médicamenteux et des soins prodigués, la pratique en milieu hospitalier nécessite une maîtrise.

Or, en moyenne, 45 étudiants choisissent de s'inscrire à la maîtrise chaque année alors que les universi-

tés, sur la base des besoins du réseau, offrent 70 places. Ce déficit, qui perdure année après année, inquiète Mme Vaillant. En effet, a-t-elle souligné, selon les plus récentes données colligées pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux, 48 % des pharmaciens actuels pourraient quitter le réseau, principalement pour la retraite, d'ici 15 ans. Tout cela, bien sûr, dans le contexte d'une population vieillissante qui nécessitera plus de soins de santé dans les années à venir.

Malgré ce constat, l'Association des pharmaciens des établissements de santé juge que Québec tarde à agir. «Le gouvernement continue de résister à l'idée de réduire, une fois pour toutes et pour l'ensemble des pharmaciens d'établissements, a laissé tomber Mme Vaillant. Pourtant, on observe une amélioration de la situation dans certains établissements où des primes d'installation et de maintien en emploi ont été accordées en vertu de l'entente de travail.»

Des discussions sont néanmoins en cours avec le gouvernement provincial, a-t-elle ajouté. Mme Vaillant n'était toutefois pas en mesure de chiffrer l'effort financier global qui serait nécessaire pour effectuer le rattrapage salarial.

Il n'a pas été possible d'obtenir de commentaires au ministère de la Santé et des Services sociaux hier.

Le Devoir

EN BREF

Élection partielle

Michel Hamel sera le candidat d'Union Montréal, le parti de Gérald Tremblay, lors de l'élection partielle qui aura lieu le 21 septembre prochain dans le district d'Achilles. Ex-président de l'Association des gens d'affaires d'Achilles et Cartierville et ancien président du Club Optimiste du quartier, M. Hamel affrontera Hasmig Belleli, de Vision Montréal, et Emilie Thuillier, de Projet Montréal. Ce scrutin permettra de pourvoir le siège de conseiller vacant depuis le décès du conseiller d'Union Montréal, Pierre Lapointe, décédé en avril dernier. Mme Belleli avait été conseillère de 1994 à 2005 dans le district de L'Acadie avec Vision Montréal; elle avait été battue par Pierre Lapointe lors du dernier scrutin. Candidate défaite de Projet Montréal en 2005 dans le district de De Lorimier, Emilie Thuillier travaille comme attachée de presse du chef du parti, Richard Bergeron, depuis trois ans. — Le Devoir

Citoyens mécontents

Des citoyens de l'arrondissement de Ville-Marie dénoncent les nouvelles règles de gouvernance du centre-ville préconisées dans le projet de loi 22. Selon eux, ces mesures constituent «une tentative unilatérale et antidémocratique de tutelle de l'arrondissement.» Dans une lettre envoyée hier au premier ministre Jean Cha-

rest et à la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, ils ont demandé au gouvernement de surseoir aux amendements prévus. «Il est inacceptable et antidémocratique que vous pensiez nous imposer des élus pour représenter nos intérêts et défendre nos préoccupations. Il n'existe aucun état démocratique au monde qui aurait agi ainsi», écrivent-ils. Parmi la douzaine de signataires de la lettre figurent des représentants de l'Association des résidents des Faubourgs, de l'Association des résidents de Shaughnessy Village et du Centre Jean-Claude-Malépart. Rappelons que le projet de loi permettra au maire de Montréal d'occuper la mairie de l'arrondissement de Ville-Marie à compter de la prochaine élection. — Le Devoir

Sécurité resserrée

Québec — Le gouvernement Charest va investir près de 10 millions pour resserrer les mesures de sécurité dans les palais de justice du Québec. Dans un premier temps, une somme de 800 000 \$ sera consacrée à la mise en place et au fonctionnement d'arches de détection de métal au palais de Montréal et à la Chambre de la jeunesse au courant de l'année 2008-09. À compter de 2009-10, un budget de 9 millions sera réservé afin d'étendre l'installation d'arches de sécurité dans les autres palais de justice du Québec et de financer l'ajout de personnel nécessaire. — Le Devoir

MÉDECINE

Les effets secondaires des dérivés du cannabis ne sont pas inquiétants

BRIAN MYLES

L'utilisation médicale des cannabinoïdes (des composantes dérivées du cannabis) provoque généralement des effets mineurs sur le système nerveux, comme des vertiges et des engourdissements. Rien d'effrayant, somme toute.

C'est du moins l'une des conclusions d'une étude réalisée conjointement par des chercheurs du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et de l'Université de Colombie-Britannique qui est publiée aujourd'hui dans le *Journal of the Association Médicale Canadienne*.

«C'est l'une des premières études qui s'intéresse à la dimension des effets des cannabinoïdes dans une perspective médicale. La plupart du temps, on s'intéresse à l'utilisation du cannabis à des fins récréatives. Or, ce sont deux réalités différentes», explique le Dr Mark Ware, chercheur à l'Institut de recherche du CUSM.

Le Dr Ware et son équipe ont passé en revue 31 études publiées de 1966 à 2007 sur les propriétés médicales des cannabinoïdes. Selon leurs observations, il n'y a pas eu d'augmentation des événements adverses sérieux (des incidents conduisant à la mort, à l'hospitalisation ou à un handicap sérieux) à la suite de l'utilisation des cannabinoïdes en médecine. Dans 96,6 % des cas, il y avait plutôt une augmentation des événements adverses non sérieux, principalement des perturbations du système nerveux.

Les chercheurs s'attendaient à ces résultats, puisque les cannabinoïdes sont utilisés justement en raison de leurs effets sur le système nerveux. Ils servent notamment à réduire la douleur chronique provoquée par le cancer, la sclérose en plaques, l'arthrite et la fibromyalgie, à soulager la nausée et les vomissements associés aux traitements de chimiothérapie, et à stimuler l'appétit des personnes atteintes du VIH.

Les résultats vont dans le sens de «l'abondante preuve scientifique» sur les effets thérapeutiques des cannabinoïdes, explique le Dr Ware. «On commence à comprendre la logique scientifique et le fonctionnement des cannabinoïdes.»

Présentement, il y a plus de médicaments à base de cannabinoïdes disponibles au Canada que dans n'importe quel autre pays du monde. Outre la marijuana, dont l'usage est autorisé à des fins thérapeutiques, le Sativex, le Marinol et le Cesamet sont vendus en pharmacie. L'étude visait à rassurer les patients, les médecins et les décideurs publics sur les risques associés aux cannabinoïdes, a dit le Dr Ware.

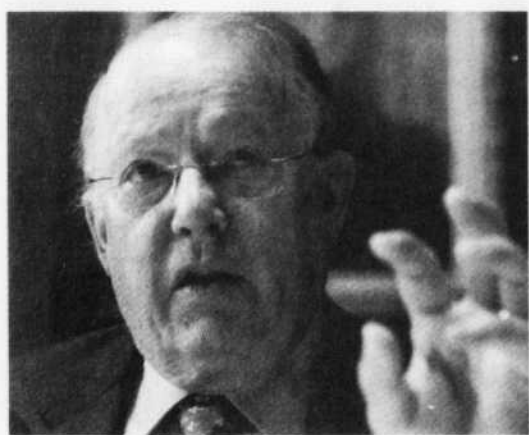
Les résultats ne peuvent pas être extrapolés au cannabis fumé ou à son utilisation à des fins récréatives. De même, il faudrait réaliser des études plus poussées afin de mesurer les effets à long terme de l'utilisation des cannabinoïdes.

Le Devoir

ÇA NE PEUT PAS ATTENDRE
Le développement (vraiment) durableJe m'engage, je signe
la Grande Déclaration
proclamée à Québec
le 12 août 2008

www.moijesignne.org

ACTUALITÉS



Bernard Landry

JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

LANDRY

SUITE DE LA PAGE 1

tourne le dos à une «notion aussi extraordinaire» que la «convergence culturelle» pour la remplacer par l'«interculturalisme», qui est «un flirt grossier avec le multiculturalisme», peste-t-il, citant des experts de la commission. Il déplore que le Canada soit le seul pays à avoir inclus le multiculturalisme dans sa constitution, une grave erreur qui conduit au communautarisme, c'est-à-dire à un éclatement dont «les immigrants sont les premières victimes». Cela a bien été démontré selon lui par le romancier Neil Bissoondath dans son essai *Le Marché aux illusions* (Boréal, 1995).

Lorsqu'il était au gouvernement, M. Landry dit avoir «pratiqué la convergence culturelle» et soutient que «les libéraux ont fait de même». Dans cette façon de voir le Québec, il y a, explique-t-il, «un tronc commun enraciné ici depuis plusieurs siècles, auquel s'ajoutent des gens accueillis par fraternité et qui consolident ce tronc commun». Il rappelle, un sourire dans la voix, que Gérard Bouchard a déjà parlé en 1999 de «brûler les souches dans le feu de la Saint-Jean». «Ce n'est pas ça qu'il faut faire», réplique-t-il. Mieux vaut que des essences exotiques joignent la forêt en s'acclimatant, comme la nature le veut.

«Canadien français»: du «profilage ethnique»

Aux yeux de l'ancien chef péquiste, le rapport fait mouche quant à la lutte contre la discrimination, aspect pour lequel il n'a que de bons mots. Mais le rapport comprend plusieurs autres failles importantes sur lesquelles il se penchera de façon plus approfondie dans un texte à paraître.

Il déplore par exemple l'expression de «Québécois d'ascendance canadienne française», suggérée par la commission pour rebaptiser ceux que l'on nomme les Québécois «de souche».

«C'est horrible que de vouloir ressortir de façon anachronique un des vocables les plus inappropriés qu'on puisse imaginer», tonne M. Landry en parlant du terme de Canadien français. Pourquoi donc? «Parce qu'il demande du profilage ethnique!» Selon lui, «Canadiens français» exclut du «Nous» nombre de personnes qui peuvent tout à fait y revendiquer une place. Comme Charles Taylor, «pourtant un descendant de Madeleine de Verchères», ainsi que tous les premiers ministres d'origine irlandaise que le Québec a eus, non seulement les Johnson, mais Jean Charest lui-même. «A me propre table familiale, il y a pas mal de gens qui se trouveraient exclus» advenant le retour à une telle notion.

Il estime aussi que le rapport commet une «erreur grossière» en cherchant à «culpabiliser» le groupe majoritaire historique. Or, dans son parcours, cette nation a été «l'une des plus accueillantes». Notamment à l'égard des juifs, souligne-t-il. Alors que ces derniers n'avaient pas le droit d'être élus ailleurs dans l'Empire britannique, un juif, Ezechiel Hart, est élu député de Trois-Rivières à la Chambre de l'Assemblée du Bas-Canada. M. Landry évoque aussi les Irlandais, passés du gaélique au français et qui portent les patronymes d'O'Leary, O'Connell, O'Neill, etc.

Enfin, M. Landry estime que le rapport a «manqué de courage», car il n'a pas su demander que l'on interdise aux professeurs et aux enseignants de porter des signes religieux. Parlant des deux coprésidents qu'il «respecte par ailleurs beaucoup», M. Landry dit «qu'ils auraient dû respecter en cela le vœu des syndicats», surtout à un moment, ajoute-t-il, où l'on voit qu'en Turquie, on interdit le voile à l'université.

Ordre du Québec

M. Landry sera à l'Assemblée nationale jeudi avec les autres anciens premiers ministres québécois vivants (Pierre Marc Johnson, Daniel Johnson (fils), Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, frère de Gérard Bouchard), lesquels seront élevés au rang de grand officier de l'Ordre national du Québec, la plus haute distinction remise par l'État québécois. René Lévesque et Robert Bourassa recevront la décoration de manière posthume.

En France, tout président obtient automatiquement la plus haute distinction, la grand-croix de la Légion d'honneur. En février, le premier ministre Jean Charest a assisté en France à la remise de la grand-croix au magnat Paul Desmarais. M. Landry note que René Lévesque n'a jamais reçu de tels honneurs puisqu'il a été fait «grand officier». «J'ai beaucoup d'estime pour M. Desmarais, mais il y a comme une disproportion», a noté M. Landry.

Le Devoir

Précision

Dans notre édition du samedi 14 et dimanche 15 juin 2008, une erreur technique a malencontreusement supprimé le nom de Marie-Hélène Tremblay, auteure des photos qui illustraient notre dossier sur le laser publié en pages A 6 et A 7. Nos excuses pour cet oubli.

PRISON

SUITE DE LA PAGE 1

l'entrée principale et ont réussi à percer le mur arrière de la prison. Plus de 900 détenus ont pris la fuite, dont 400 talibans. Des voitures attendaient la sortie des prisonniers pour les aider à s'enfuir. La chasse à l'homme de l'OTAN depuis trois jours n'aura pas permis de retrouver plus de 20 évadés.

«Même si le gouvernement connaissait les problèmes de la prison de Sarpoza, il n'a rien fait, a affirmé le député libéral Bryan Wilfert. Le gouvernement n'a rien fait à la suite de ce rapport et il tente aujourd'hui de faire porter le blâme aux autorités afghanes.»

Le Canada a investi 1,5 million de dollars dans les derniers mois pour améliorer les infrastructures et rénover la prison de Sarpoza, notamment les cellules, les dispositifs sanitaires, l'électricité, etc. Malgré les appels du *Devoir* hier, le ministre des Affaires étrangères, chargé de gérer la mission canadienne en Afghanistan, n'a pas répondu aux questions concernant le périmètre de sécurité, tel que cela est mentionné dans le rapport de Service correctionnel du Canada.

Le ministre des Affaires étrangères, David Emerson, est resté tout aussi évasif à sa sortie de la période de questions. «On m'a dit qu'il y avait eu des améliorations à la suite de ce rapport, a-t-il dit. Mais, visiblement, nous devons en faire plus. Par contre, quand on voit ce type de manœuvre bien orchestrée, je ne suis pas certain qu'un simple ajustement des infrastructures soit suffisant à l'avenir. Il faudra agir différemment. Par exemple, il faut comprendre pourquoi nos services de renseignements n'ont pas été en mesure de nous prévenir d'une telle attaque.»

Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a affirmé hier que le Canada avait surtout amélioré les infrastructures à l'intérieur de la prison. «Je crois que les améliorations ont eu lieu davantage à l'intérieur et non pas sur le périmètre. [...] Mais nous sommes au début de l'enquête, on tente encore de comprendre», a-t-il dit.

Le ministre Emerson a dit prendre «très au sérieux» le fait que 400 talibans potentiellement dangereux soient maintenant en liberté. «C'est un risque réel», a-t-il dit. Son de cloche similaire du côté du premier ministre Stephen Harper. «Cela devrait rappeler aux députés de cette Chambre le vrai danger que posent les forces des talibans», a-t-il affirmé.

Le NPD a demandé au gouvernement Harper de mettre sur pied une prison gérée par l'OTAN et le Canada. Mais Ottawa répète depuis plusieurs mois que c'est au gouvernement afghan légitimement élu de gérer ses installations.

Les talibans actifs

Forts de leur coup d'éclat contre la prison de Kandahar vendredi, les talibans ont poursuivi leur offensive hier. Quelques villages, souvent de petits hameaux constitués d'une dizaine de maisons en terre, ont été occupés par les insurgés au nord-ouest de Kandahar, dans un secteur déjà dangereux de la province.

«Plus de 500 talibans se sont regroupés dans deux villages du district d'Arghandab», a déclaré à l'AFP le chef de la police de la province de Kandahar, Sayed Agha Saqeb. «Nous nous préparons à mener une opération contre eux», a-t-il ajouté. Le chef de la police n'était pas en mesure hier de préciser si ces talibans faisaient partie des 900 évadés de la prison de Kandahar.

Des dizaines de familles, craignant d'être prises au milieu de l'affrontement à venir, ont abandonné leurs maisons et fui les villages de Nghan et Char Kolba.

Mais l'OTAN tentait de se faire rassurante hier. «Arghandab n'est pas sur le point de tomber aux mains des talibans, cela n'a aucun sens», a soutenu le général Carlos Branco, porte-parole de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Les soldats canadiens, appuyés par les forces spéciales américaines et les militaires de l'Armée nationale afghane, ont commencé à prendre position dans cette région de Kandahar hier. Ils ont toutefois découvert des bombes artisanales et des mines antichars sur leur chemin, ce qui a ralenti la progression.

«Nous avons redéployé nos forces pour nous assurer que nous sommes capables de faire face à toute menace potentielle», a déclaré le porte-parole civil de l'OTAN, Mark Laity, au cours d'une conférence de presse à Kaboul. «Il faut bien reconnaître que cette évacuation a redonné la liberté de circulation à un certain nombre de gens qui ne l'avaient plus. Bien sûr, nous voulons répondre à cette menace.»

Le représentant du gouvernement afghan pour la province de Kandahar, Ahmed Wali Karzai, le jeune frère du président Hamid Karzai, a dit être «inquiété» de la situation. Rien pour le rassurer, des rumeurs font état d'une possible attaque des talibans contre des points stratégiques de Kandahar, deuxième ville en importance du pays. «Ils pourraient attaquer ma maison, le siège du gouvernement ou encore des postes de police», a dit Ahmed Wali Karzai. Des rumeurs semblables ont toutefois couru l'an dernier, sans jamais se concrétiser.

Le Devoir
Avec Canadian Press
et l'Agence France-Presse

Tremblay recrute un transfuge

JEANNE CORRIVEAU

Le conseiller municipal de Louis-Riel, Richer Dompierre, a quitté le parti d'opposition pour se joindre à l'équipe au pouvoir, permettant ainsi à Union Montréal de créer une brèche dans le château fort de Vision Montréal, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

M. Dompierre avait été élu pour la première fois en 1998 et en est à son troisième mandat. Il croit qu'il pourra mieux servir ses concitoyens avec Union Montréal, a-t-il expliqué hier, en affirmant que l'arrivée de Benoît Labonté à la chefferie de Vision Montréal n'avait rien à voir avec sa décision. Cette nouvelle adhésion porte à 85 le nombre d'élus de l'équipe de Gérard Tremblay contre 15 pour le parti d'opposition.

Benoît Labonté n'a pas semblé regretter le départ du transfuge: «Il a été exceptionnellement absent auprès de ses électeurs [...] Pour moi, le renouveau [du parti], c'est aussi se débarrasser du bois mort. Je n'ai pas de tristesse particulière.»

Plan de transport

À l'occasion de la séance du conseil municipal, hier, soir, les élus ont adopté le plan de transport présenté par l'administration la semaine dernière. Ce plan prévoit une série d'investissements au cours des vingt prochaines années afin de favoriser les transports en commun, qu'il s'agisse de l'implantation de trois circuits de tramway ou du prolongement du métro vers l'est et vers l'ouest. Le plan a été adopté à 50 voix contre 12. Les membres de l'opposition l'ont rejeté, car ils ont jugé inacceptable que les sources de financement pour les divers projets ne soient pas connues. «Pas question de voter pour un feuillet publicitaire pré-électoral», a indiqué M. Labonté. Estimant que le projet de modernisation de la rue Notre-Dame était incompatible avec les objectifs du plan, le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a voté avec l'opposition.

Départ de Zampino

Le président du comité exécutif et responsable des finances, Frank Zampino, a fait ses adieux à ses collègues lors de la séance du conseil d'hier soir. Le maire Gerald Tremblay a rendu hommage au maire de l'arrondissement de Saint-Léonard qui quittera ses fonctions le 2 juillet prochain après 22 ans de vie politique. «Même si je trouve triste qu'une personne d'aussi grande valeur nous quitte, je peux très bien comprendre qu'après 22 ans et 72 conseils municipaux, il veuille refaire le point et prendre ses distances face à l'exercice du pouvoir», a indiqué le maire Tremblay.

Le Devoir

CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

pour le financement de l'îlot Voyageur et entièrement garanties par l'UQAM. L'intervention du ministère visait à éviter une hausse des coûts d'emprunt futurs du gouvernement et de l'ensemble du secteur public. Selon le vérificateur général du Québec, qui a rendu publique la deuxième partie de son rapport particulier sur l'UQAM il y a deux semaines, en faisant cela, le ministère des Finances «a agi correctement».

Une fois les 269 millions devenus disponibles, le promoteur Busac, partenaire de l'UQAM pour la construction de l'îlot Voyageur, pouvait aller de l'avant. C'est à ce moment que MCAP est entrée en scène. Il s'agit d'un aspect que le vérificateur général n'a toutefois pas analysé.

MCAP n'a rien à voir avec l'émission des obligations comme telle. Ce n'est qu'après cette opération que la société affiliée à la Caisse a été impliquée. MCAP s'est alors assurée que l'argent était utilisé pour le projet auquel il était destiné.

«Son rôle est de veiller aux intérêts du prêteur et d'effectuer des demandes de paiements en s'appuyant notamment sur des opinions externes, telles que les rapports d'un consultant en coûts, d'un architecte, d'ingénieurs. [...] Il n'a pas de pouvoir discrétionnaire si des demandes débordent du cadre de l'entente. Advenant un tel cas, il doit obtenir les autorisations nécessaires pour pouvoir procéder à la demande de paiement», a expliqué France Bouffard, porte-parole de la Caisse.

Le prêteur dont il est question est le gouvernement qui est devenu propriétaire du prêt hypothécaire en rachetant les obligations University Finance Trust 2006. Quant au consultant en coûts, il s'agit de la firme Altus.

Mme Bouffard a refusé de dévoiler qui a donné le contrat à MCAP, quelle en est la nature exacte et à quel tarif. «C'est une entente privée», a-t-elle répété. «Il est par ailleurs exact d'affirmer que la Caisse ou certaines de ses filiales ont eu et ont des relations d'affaires avec Busac», a ajouté France Bouffard.

Les documents accompagnant la vente des obligations donnent un certain éclairage. La «notice d'offre» spécifiait que MCAP deviendrait l'administrateur des débours ce que le gouvernement ne pouvait ignorer lorsqu'il a fait l'acquisition des obligations. Au ministère des Finances, on disait il y a quelques jours ignorer tout de la participation de MCAP dans le dossier.

Du côté de la Caisse, on s'est borné à préciser que le mandat de MCAP concerne trois des cinq composantes prévues initialement à l'îlot Voyageur.

Or, ce projet se composait, d'une part, d'un stationnement souterrain et de résidences étudiantes qui devaient appartenir en propre à l'UQAM une fois le chantier terminé, ce qui n'est toujours pas le cas. D'autre part, Busac contrôlait l'autre portion de l'îlot Voyageur, c'est-à-dire la gare d'autobus, la tour de bureaux ainsi que le pavillon universitaire.

Selon toute vraisemblance, c'est l'administration du contrat de construction de ces trois édifices qui

relève de MCAP. La Caisse a refusé de le confirmer.

Dans son rapport, le Vérificateur général présente les coûts engagés au 31 janvier 2008 dans l'îlot Voyageur. Ainsi, pour les trois composantes relevant de Busac et pour lesquelles l'UQAM doit payer une emphytéose de 30 ans, les coûts engagés totalisent 112,7 millions. À cette somme, il faut ajouter 24,6 millions qui sont des honoraires professionnels supplémentaires et une partie de la rémunération de Busac qui s'appliquent toutefois à l'ensemble de l'îlot Voyageur.

Ce chantier est aujourd'hui complètement arrêté. L'UQAM a entrepris des négociations avec Busac afin de revoir les termes du contrat. Le gouvernement a annoncé qu'il prendrait à sa charge l'îlot Voyageur, mais les modalités ne sont pas toujours connues. Il avait toutefois indiqué qu'il souhaitait que le développement de ce site du centre-ville soit repris par un nouveau promoteur.

Ainsi, la Société immobilière Trans-Québec (STQ), une filiale de la Caisse de dépôt et placement analyse la possibilité de mettre la main sur l'îlot Voyageur. Depuis l'hiver dernier, la STQ est en pourparlers avec de «grands locataires» potentiels. Mais si l'intérêt de la STQ devait se concrétiser, il ne resterait que peu de choses du projet d'origine de l'UQAM et de Busac. Le pavillon universitaire et la tour de bureaux semblent écartés de tout futur développement.

Le Devoir

BEN JELLOUN

SUITE DE LA PAGE 1

s'il l'a beaucoup aidé à supporter l'absence de sa mère après son décès, en reconstituant une partie de sa mémoire. «C'était difficile mais nécessaire, il fallait en même temps dire certaines choses, les mettre dans des mots, et construire ce roman. C'est un vrai roman, ce n'est pas un témoignage ou un document. Mais un roman est toujours fabriqué à partir d'éléments de la vie réelle. J'observais ma mère, je lui tenais compagnie et, de temps en temps, sa mémoire s'absentait. Elle revenait plutôt vers l'enfance, et j'ai imaginé cette enfance.»

Avec la maladie, la mère du narrateur transgresse les lois de pudeur et de réserve qui ont jusque-là marqué ses relations avec son fils, parce que, «entre un garçon et sa maman, dans la société arabe et musulmane, on ne fait pas de confidences, on ne parle pas de sa vie privée», précise Ben Jelloun.

Car *Sur ma mère*, c'est aussi, en filigrane, l'histoire du lien indéfectible qui unit un fils à sa mère dans une famille musulmane, où le respect des parents est une valeur absolue. «Au Maroc, on nous apprend, en même temps que l'amour, le respect quasi religieux des parents. La pire des choses qui puissent arriver à un être est qu'il soit renié par ses parents. Refuser sa bénédiction à un enfant, c'est l'exiler dans un espace sans pitié, c'est l'abandonner, le jeter comme un objet sans valeur, c'est lui retirer toute confiance et surtout lui fermer la porte de la maison, la porte de la vie et de l'espoir.» Ben Jelloun, cet auteur traduit en 44 langues, et qui a déjà si-

gné un livre intitulé *L'Islam expliqué aux enfants*, critique notamment dans son roman la pratique, impensable au Maroc mais courante en Occident, de placer des parents vieillissants dans des «maisons de vieux».

«Ma mère n'a jamais entendu parler d'une maison de vieux», écrit-il. Elle ne s'imaginait pas une seconde qu'un de ses enfants puisse la rejeter et l'exiler quelque part. Qu'on l'appelle asile, hospice, maison de repos, ou lieu de repos, ou lieu de retraite, c'est un débarras. [...] Quand on aime ses parents, ajoute-t-il carrément plus loin, on ne s'en débarrasse pas.»

En entrevue, il fait référence à la canicule qui a fait 15 000 morts en France, en 2003. «Ces gens-là ne sont pas uniquement morts de soif, ils sont aussi morts de solitude», dit-il.

Le phénomène pourrait cependant faire son apparition au Maroc. «Dans les grandes villes comme Casablanca, cela ne m'étonnerait pas si on voyait apparaître, d'ici dix ou vingt ans, des cliniques pour personnes âgées, même si tous les Marocains disent qu'ils ne feront jamais cela», dit-il.

La rencontre des cultures, c'est un thème récurrent dans l'œuvre de Ben Jelloun, qui écrit en français alors que ses deux parents ne parlaient que l'arabe. Sa mère, analphabète, n'a d'ailleurs pu lire aucun des livres de son célèbre fils. Par contre, comme il le raconte dans *Sur ma mère*, une cousine de Ben Jelloun lui a déjà reproché d'écrire des livres «qui plaisent aux chrétiens», et qui parlent «avec désinvolture» de la religion musulmane.

«Je suis un militant de la laïcité», dit-il encore, ajoutant qu'il faut absolument respecter les choix des gens. Mais quand on me demande «est-ce que vous croyez en Dieu», je réponds «ce n'est pas votre affaire». Et je fais exprès pour que les gens, au Maroc, s'habituent à ce que l'on sépare la religion de l'État. Que la sphère privée reste privée et qu'elle ne devienne pas une sorte de lieu public où l'idéologie islamique va entrer et faire des détournements, faire des choses que je désapprouve.»

Le débat sur la laïcité est cependant difficile à mener au Maroc en ce moment, admet-il. «Les gens sont extrêmement sensibles à cela. Ils considèrent que la laïcité est une forme d'athéisme. Je passe mon temps à dire «attendez, ce n'est pas la même chose.» Mais je ne peux pas dire que j'ai du succès.»

Il y a présentement au Maroc un grand parti islamiste, dit-il, le parti de la justice et du développement, qui ne nomme pas l'islam dans son intitulé parce que c'est interdit. Arrivé deuxième aux dernières élections, ce parti tient un double discours. «Mais s'il prend le pouvoir, il fermera les bars et forcera les femmes à porter le voile», croit Ben Jelloun.

Cela étant dit, l'illustre écrivain se dit en parfaite symbiose avec les différentes influences culturelles qui le caractérisent. «*Messenger de l'interculturalité*», comme il se définit lui-même, il a aussi beaucoup écrit sur l'immigration, et voit l'addition de différentes cultures en un seul homme ou en un seul pays comme une richesse.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007